



Les Produits **Fender®** et **Squier®** vendus par **Fender® France** bénéficient, au profit du consommateur, d'une garantie contractuelle de 2 ans contre tout vice de fabrication ou de construction.

Cependant **Fender® France** offre à tous ses clients une extension de garantie de 3 ans, **portant ainsi la garantie totale à 5 ans.** (Il est à noter que la garantie est limitée à 3 mois en ce qui concerne les tubes électroniques et les haut-parleurs équipant les amplificateurs pour instruments et les appareils de sonorisation.)

Pour prétendre au bénéfice de cette extension, le consommateur devra, **dans un délai de trente jours après la date d'achat**, envoyer les informations suivantes à l'adresse dédiée : [frenchhotline@fender.com](mailto:frenchhotline@fender.com)

#### **Identification acheteur**

- Nom & Prénom
- Adresse
- Code postal
- Ville
- Mail
- Téléphone

#### **Identification de l'achat**

- Marque (Fender ou Squier)
- Modèle
- Date d'achat
- Nom du revendeur
- Part Number (10 chiffres)
- Numéro de série

#### **Identification revendeur**

- Nom du magasin
- Ville

Cette garantie ne sera validée qu'après enregistrement de toutes les informations nécessaires, en bonne et due forme, **sans aucun élément manquant**, à défaut, la garantie sera considérée comme nulle et non avenue.

L'obligation de garantie à laquelle est soumise Fender France se limite à la réparation ou à l'échange d'une marchandise reconnue défectueuse à l'exclusion de toute autre charge ou indemnité d'aucune sorte. La garantie contractuelle s'applique exclusivement au premier utilisateur. Le coût de l'intervention sous garantie ne peut dépasser le prix de l'instrument concerné.

#### **Exclusions de garantie :**

Les marchandises ayant fait l'objet d'interventions techniques en dehors d'un service après-vente agréé.

Les vices apparents, dont le consommateur aura pris connaissance au moment de l'achat.

Les détériorations dues à un usage excessif ou inadapté aux caractéristiques techniques de la marchandise.

L'usure normale ainsi que les éventuels réglages d'origine des marchandises.

Les barres de tons des instruments à cordes.

Les revêtements de surface ou de finition tels que chrome ou vernis.

Merci de votre achat et de votre fidélité,

Fender France